



LE HAUT-RHIN AU SÉNAT 2026

SÉNATEURS INDÉPENDANTS POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR





Données Insee 2025, DREETS 2024 et DRAAF 2019



LE HAUT-RHIN AU SÉNAT 2026

SÉNATEURS INDÉPENDANTS POUR UN TERRITOIRE D'AVENIR



Jessica VONDERSCHER

Thierry ENGASSER
Florence LAVIROTTE | Sébastien WALTER
Isabelle PUZZUOLI | Charles BUTTNER

Il est des territoires qui s'imposent par la force tranquille d'un héritage historique riche et l'énergie inépuisable de celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour les faire vivre. Le Haut-Rhin est de ceux-là.

Nous sommes un territoire façonné dans le bois de nos vignes et de nos forêts, forgé dans le fer et la potasse de notre grande épopée industrielle, tissé dans le fil de nos savoir-faire séculaires, irrigué par l'élan du Rhin, qui nous ouvre depuis toujours sur le cœur de l'Europe.

Maires de communes rurales ou élus des grandes agglomérations, visages historiques ou nouveaux engagés, femmes et hommes, vous êtes l'essence du territoire.

Comme vous, la liste « Le Haut-Rhin au Sénat » est faite de cette diversité de parcours.

Au-delà des clivages partisans et de l'instabilité politique nationale, une seule boussole guide notre démarche : le soutien inconditionnel à nos communes et notre département ainsi qu'à leurs habitants.

Le Haut-Rhin au Sénat avec vous ! Le Haut-Rhin au Sénat pour vous !

Revenir aux fondamentaux

Sénateur : un rôle en 4 temps

Légiférer : des lois moins nombreuses et plus simples

Représenter : vos communes partout, tout le temps

Faciliter : vos projets et la vie quotidienne de vos habitants

Contrôler : l'action de l'Etat dans un monde en perpétuel mouvement

Sénatoriales, un vote pour une équipe

Dans le Haut-Rhin, **4 sénateurs** sont élus au scrutin proportionnel.

Choisir notre liste, c'est **choisir** :

- **Une équipe** unie pour travailler ensemble pendant 6 ans
- **Des compétences** complémentaires
- **Une vision** de l'avenir du Haut-Rhin

Notre atout : l'indépendance

Nous faisons le choix de l'**indépendance des partis** pour rester libres :

- d'écouter et de **soutenir tous les élus**
- de décider dans **votre seul intérêt**
- d'**examiner chaque loi** avec la même exigence
- de voter une loi parce qu'elle est utile, applicable et juste.

Notre indépendance est une force de rassemblement.
Elle nous permettra de travailler avec tous.



Jessica Vonderscher

Procureure de la République
Présidente du Collectif Walden, association de droit local
Conseillère municipale référente Innovation Démocratique
Riedisheim



La puissance du Droit

Au service de la Loi – Légiférer

Pourquoi candidater pour être sénatrice ?

Mon expérience de procureure, mon engagement associatif et mon mandat local m'ont appris qu'une loi n'a de valeur que si elle est comprise, applicable et utile. Chaque jour, je travaille avec des maires, des services municipaux, la préfecture, les forces de sécurité, les associations et les services de l'État. Je vois qu'une règle peut protéger, mais aussi créer de l'incompréhension ou freiner l'innovation. Le Sénat doit remettre le réel au cœur de la loi.

Comment améliorer la qualité de la loi ?

Au ministère de la Justice, j'ai rédigé des textes, décrets et circulaires, puis préparé leur application, la formation et les outils numériques nécessaires. Nos lois sont trop nombreuses, complexes et changeantes. La loi ne doit pas être une annonce politique : elle doit répondre à un besoin, prévoir les moyens de son application et être comprise de tous. Avant chaque vote, demandons-nous si l'objectif peut être atteint autrement que par une loi supplémentaire.

Comment évaluer réellement les politiques publiques ?

Trop souvent, un dispositif est lancé puis abandonné, sans que son efficacité soit mesurée. Pour chaque projet innovant que j'ai conduit, l'évaluation était prévue dès le départ, avec des critères objectifs et, si besoin, des équipes universitaires indépendantes.

Évaluer n'est pas sanctionner : c'est identifier ce qui fonctionne, corriger ce qui bloque et employer l'argent public avec responsabilité.

Peut-on restaurer la confiance envers les politiques ?

Oui, mais la défiance est profonde. Elle exige davantage de probité, d'exemplarité et de proximité. Si une infirmière doit présenter un casier judiciaire vierge pour exercer à l'hôpital public, il est logique que les élus soient soumis à une exigence comparable, à la hauteur de leurs responsabilités.

Il faut aussi développer la démocratie participative, en s'inspirant de pratiques européennes, notamment suisses ou nordiques. La démocratie ne se résume pas au vote : elle doit se vivre au quotidien.

Quelle ambition pour le Haut-Rhin de 2050 ?

La politique doit retrouver une vision de l'avenir que nous voulons construire. Le Haut-Rhin est multiple : agglomérations, villages de plaine, montagnes et territoires frontaliers connaissent des réalités diverses. Notre devoir est de les porter au Sénat, avec des priorités claires : préserver ce qui est indispensable à la vie, anticiper le vieillissement et renforcer l'éducation, la santé et la justice.

Il n'y a pas de richesse durable sans services publics efficaces, ni sans règles simples et justes.

En trois mots

Courage, persévérance, bienveillance.

Thierry Engasser

Agriculteur

Maire de 2014 à 2026, élu municipal depuis 1995

Vice-président m2A de 2017 à 2020

Hombourg



La force du Terroir

Au quotidien avec les élus – Représenter

Que vous apporte votre expérience de maire pour être sénateur ?

Après cinq mandats municipaux, je sais ce qu'exige une décision locale : écouter, arbitrer, financer, expliquer et assumer. J'ai aimé être maire ; ces trente années sont passées très vite. Un maire ne travaille jamais dans l'abstrait : il répond aux habitants, associations, entreprises et agents communaux. C'est ce regard que je veux porter au Sénat : celui de quelqu'un qui a appliqué les règles, conduit des projets et trouvé des solutions, même avec des moyens limités.

Quel rôle le sénateur doit-il jouer auprès des communes ?

Le sénateur doit être le relais des élus locaux. Beaucoup de maires, surtout dans les petites communes, n'ont ni l'ingénierie ni les réseaux nécessaires pour monter un dossier ou trouver un financement. Il doit être accessible, faire remonter les difficultés et éviter que les projets ne soient bloqués par des procédures trop complexes. Il doit défendre les projets du quotidien comme les ambitions intercommunales ou départementales.

Comment s'assurer qu'une politique publique est utile ?

Une loi ou un dispositif ne réussit pas parce qu'il a été voté. La vraie question est : fonctionne-t-il sur le terrain ? Les

élus peuvent-ils l'appliquer ? Les habitants en voient-ils les effets ? Il faut évaluer, mesurer et corriger. C'est la méthode d'un maire : lancer un projet, suivre son financement, en observer les résultats et l'ajuster. L'État et le Parlement doivent davantage s'en inspirer.

Protéger le terroir et l'environnement est-il prioritaire ?

Cet été encore, nous avons mesuré la fragilité de nos forêts, de nos ressources et de l'eau. Il faut inverser les priorités. Les études d'impact des aménagements et l'évaluation des politiques publiques doivent vérifier que l'environnement est préservé. La nature ne peut être exploitée sans limite : elle doit être protégée et transmise aux générations futures.

Comment imaginez-vous le Haut-Rhin de demain ?

Nous sommes profondément attachés à notre territoire et à son histoire. En 2050, je souhaite un Haut-Rhin dont nous aurons pris soin collectivement : un équilibre entre développement économique et respect de l'environnement, où chacun peut rester, travailler, s'engager et vivre. L'avenir se prépare par des décisions cohérentes, proches du terrain et pensées pour les générations à venir.

En trois mots

Engagement, écoute, pragmatisme.

Nos valeurs

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Notre boussole pour le Haut-Rhin

Ces valeurs ne sont pas des mots figés au fronton de nos mairies. Elles doivent guider chaque loi, chaque décision et chaque projet.

LIBERTÉ

Permettre à chacun d'agir, d'entreprendre et de **choisir son avenir**

- Décider sans être paralysé par des règles trop complexes
- Défendre des lois qui protègent sans empêcher d'avancer
- Garantir nos libertés fondamentales : aller et venir, penser, croire ou ne pas croire, ...

ÉGALITÉ

Garantir à chacun les mêmes droits et **les mêmes chances**

- Ne laisser aucun territoire ni aucun habitant de côté
- Veiller à une plus juste répartition des moyens publics
- Permettre à chacun d'accéder à l'essentiel : éducation, santé, emploi, justice, habitat, mobilité

FRATERNITÉ

Faire vivre la solidarité, la proximité et le **respect entre les générations**

- Soutenir communes, associations et celles et ceux qui prennent soin des autres
- Accompagner les aînés, la jeunesse et protéger les plus fragiles
- Préserver notre eau, nos forêts, nos terres et notre patrimoine

“
ÉTAT
DE
DROIT
”

L'État de droit garantit que NUL N'EST AU-DESSUS DE LA LOI

Trois principes :

- L'égalité de tous devant la loi
- L'indépendance de la Justice
- L'exemplarité des élus

L'État de droit ne limite pas la liberté : il la rend possible.

Améliorer les financements

Financer, c'est redonner une autonomie financière aux communes
Financer, c'est aussi savoir où chercher l'argent

Notre équipe maîtrise les financements publics et privés.

Elle s'appuie sur une expérience concrète qui lui a déjà permis de mobiliser plus de 50 M€ pour des projets publics innovants.

3 fonds à connaître et à mobiliser rapidement dans le Haut-Rhin :

- Fond pour la transformation de l'action publique : + de 800 millions d'euros depuis 2017
- Fond Européen Horizon : 95,5 milliards d'euros pour 2021-2027
- Fond EU4Health : 5,3 milliards d'euros pour 2021-2027

Un projet utile ne doit pas échouer
faute de financement ou d'ingénierie

Qualité de la loi

Les lois sont trop nombreuses, trop complexes et trop changeantes.
« Nul n'est censé ignorer la loi » n'a plus de sens.

Nous avons besoin de simplicité, de stabilité et de sobriété législative.

Des normes qui s'accumulent

Chaque année sont publiées :

- + de 50 lois
- + de 1300 décrets
- + de 7200 arrêtés

Des textes qui se complexifient

Sous l'effet des amendements, le nombre d'articles par loi se multiplie

Un Droit difficile à suivre

- + de 10 000 circulaires en vigueur
- 77 codes pour organiser le droit

68 C'est le nombre de jours de lecture pour parcourir tous les textes juridiques en vigueur

Florence Lavirotte

Gestionnaire de patrimoine en banque privée
Adjointe aux finances
Tagolsheim



La maîtrise des équilibres

Au soutien de vos projets – Financer

Comment votre parcours

vous a-t-il préparé à être sénatrice ?

Mon expérience bancaire m'a appris qu'il n'existe pas de réponse unique. Il faut écouter, comprendre, anticiper et construire du sur-mesure. En politique comme en économie, il faut être en anticipation et penser « avenir ». L'énergie, l'inflation, le vieillissement, l'emploi et l'environnement sont autant de sujets qui nous obligent à bâtir des solutions pour demain adaptées aux territoires.

En quoi votre double expérience d'élue aux finances et de banquière serait un atout au Sénat ?

Elle révèle surtout le décalage entre privé et public. Dans le privé, de nombreuses solutions permettent de valoriser une trésorerie, suggérer un investissement et agir rapidement. Pour les collectivités, le cadre est plus rigide et les délais trop longs. Certaines disposent d'excédents de trésorerie inutilisés là où d'autres sont tributaires de retour de subventions pour lancer de nouveaux projets. Il faut redonner par la loi et le vote du budget plus de souplesse, de visibilité pluriannuelle et d'inventivité à la gestion locale.

Comment redonner des marges de manœuvre aux communes ?

Les recettes communales sont instables tandis que les charges augmentent sans cesse. Les communes ne peuvent

pas tout porter seules. Il faut mieux les accompagner dans la recherche de subventions, de mécénat, de partenariats ou de legs. Ouvrons aussi le débat sur des prêts aidés, des placements de trésorerie et des mutualisations intercommunales. L'objectif : ne pas laisser l'argent dormir d'un côté et les projets attendre de l'autre.

Comment rendre la dépense publique plus lisible et efficace ?

Il faut savoir où va l'argent et vérifier que les projets financés sont réalisés. Cela suppose contrôle, transparence et priorisation. Les communes ont une méthode pragmatique : un projet, un financement, une réalisation, un bilan, puis elles passent au projet suivant. L'État pourrait s'en inspirer pour éviter de multiplier les annonces sans capacité réelle d'exécution.

Quel Haut-Rhin voulez-vous participer à construire pour 2050 ?

Un Haut-Rhin économiquement dynamique, préparant les emplois de demain. Un Haut-Rhin écologique, attentif à l'eau, aux forêts et au climat. Un Haut-Rhin solidaire, avec un accès réel à la santé, à l'éducation, au travail et à la justice. La rigueur budgétaire n'empêche pas l'ambition : elle la rend possible.

En trois mots

Rigueur, confiance, disponibilité.

Sébastien Walter

Dirigeant d'une PME
Candidat aux dernières élections municipales
Cernay



L'énergie d'entreprendre

Faire confiance aux talents – Libérer

Pourquoi la société civile doit-elle avoir toute sa place au Sénat ?

Le constat est simple : le monde politique s'est progressivement éloigné de certaines réalités du terrain. Ce n'est ni une critique ni un procès d'intention. Comme entrepreneur, je vis chaque jour les responsabilités d'un chef d'entreprise : préserver les emplois, prendre des décisions, surmonter les difficultés, composer avec les normes, les charges et les procédures. Je veux porter au Sénat cette voix du terrain : celle de la simplicité, du pragmatisme et du bon sens.

Comment relever le défi frontalier et retenir nos talents ?

Notre situation frontalière est une chance, mais aussi un défi. Notre école forme des jeunes compétents et ambitieux, attirés par des opportunités proches. Notre responsabilité est de rendre le Haut-Rhin suffisamment attractif pour qu'ils aient envie d'y construire leur avenir. Notre jeunesse doit y trouver des perspectives de réussite, d'évolution professionnelle et d'ascension sociale. Il faut lui redonner confiance, envie et espoir.

Qu'attendez-vous de la loi pour libérer les talents ?

Il n'est plus seulement temps de réformer : il faut nous réinventer politiquement. Une loi doit être simple, claire, compréhensible et applicable. Elle ne doit pas forcément être plus dure, mais respectée et utile.

Lorsqu'une règle devient illisible, elle perd sa crédibilité. Libérer les talents, dans le privé comme dans le public, c'est permettre d'entreprendre et de réussir sans être paralysé par la complexité administrative.

Quelle place donner aux entrepreneurs dans les politiques publiques ?

Un déséquilibre demeure : les grandes entreprises disposent de moyens d'influence importants, tandis que les TPE, PME et indépendants sont trop peu entendus. Pourtant, ce sont eux qui créent les emplois de proximité et font vivre nos territoires. Un sénateur doit être accessible, présent sur le terrain et à l'écoute de celles et ceux qui entreprennent, investissent et prennent des risques.

Quel Haut-Rhin souhaitez-vous préparer pour 2050 ?

Notre priorité est de préserver notre bien commun le plus précieux : l'environnement. Nous dépendons de l'eau, des forêts, des sols et de nos ressources naturelles. Sommes-nous prêts à faire évoluer nos habitudes pour les préserver ? Nous en parlons beaucoup, mais nous n'agissons pas encore assez. Préserver notre environnement, c'est préserver les conditions de notre avenir collectif.

En trois mots

Détermination, initiative, agitateur d'idées.

Isabelle Puzzuoli

Agent immobilier
Adjointe aux associations
Brunstatt-Didenheim



La richesse du lien

Faire vivre l'engagement – Associer

Que vous apprend votre engagement associatif sur les besoins des communes ?

Les associations sont au plus près du quotidien des habitants. Elles connaissent les familles, les jeunes, les aînés et les personnes fragiles. Elles repèrent les difficultés avant qu'elles ne deviennent des urgences : isolement, mobilité, santé ou activités pour les enfants. Elles créent un lien précieux entre habitants et élus. Les écouter, c'est mieux comprendre le terrain et agir avec justesse.

Comment le Sénat pourrait-il davantage aider le monde associatif ?

Le monde associatif est une force d'engagement, de solidarité et de cohésion. Il faut porter au niveau national la voix de celles et ceux qui donnent de leur temps. Le Sénat peut simplifier les règles, améliorer le cadre législatif et sécuriser l'accès aux financements. Sans bénévoles, de nombreux services, manifestations et liens humains n'existeraient pas dans nos communes.

Quelles mesures concrètes pour faciliter la vie des élus ?

Élus et agents municipaux passent trop de temps dans les démarches administratives, au détriment de l'accompagnement des habitants. Nous devons simplifier l'accès aux subventions et à l'information, avec

un interlocuteur identifié et formé. Il aiderait au montage des dossiers et éviterait qu'aucun maire, agent ou secrétaire de mairie ne reste seul face à la complexité administrative.

Comment renforcer la fraternité et le lien social ?

Le lien social se construit dans des lieux simples et vivants : salle communale, fête de village, activité intergénérationnelle ou temps d'échange. Dans ma commune, nous avons recréé ces espaces, redonné le goût du bénévolat et valorisé l'engagement. Une commune forte n'est pas seulement une commune qui investit : c'est une commune où chacun trouve sa place et se sent utile.

Pourquoi rejoindre cette liste aux élections sénatoriales ?

J'ai rejoint cette équipe pour son indépendance, ses compétences et sa connaissance des enjeux locaux. Ma conviction est simple : écouter et comprendre avant d'agir. Par ma présence sur le terrain, auprès des associations et de nos aînés, je veux faire remonter des idées concrètes et défendre des décisions utiles pour le Haut-Rhin, un territoire qui accompagne chacun de ses habitants.

En trois mots

Écoute, solidarité, enthousiasme.

Charles Buttner

Proviseur de lycée - Retraité

Président du conseil général du Haut-Rhin de 2004 à 2015

Colmar



La sagesse de l'expérience

L'avenir comme horizon – Veiller

Quel regard portez-vous sur les évolutions institutionnelles ?

Je porte un regard critique sur la tendance à toujours davantage centraliser. Les évolutions récentes ont éloigné le citoyen des décisions qui le concernent : il ne sait plus toujours à qui s'adresser, ni qui décide réellement. Cette « matière noire » administrative pèse sur le quotidien sans que ses responsabilités soient clairement identifiées. Il faut, au contraire, rapprocher la décision du terrain, des territoires et des citoyens.

Comment un sénateur peut-il défendre spécifiquement le Haut-Rhin ?

Le Sénat n'a pas vocation à mettre les départements en concurrence, mais à faire la loi et représenter les collectivités. Un sénateur doit faire entendre les effets concrets des textes sur le terrain : derrière chaque loi, il y a des communes, des élus, des habitants et des réalités diverses. Défendre le Haut-Rhin, c'est veiller à ce que les décisions servent les citoyens, en concertation avec les élus locaux, sans suivre aveuglément le pouvoir central.

Le département a-t-il encore un sens aujourd'hui ?

Il ne faut pas supprimer les échelons proches des citoyens au nom du « mille-feuille territorial ». Derrière chaque niveau, il y a de la proximité,

des compétences et des femmes et des hommes engagés. Le département demeure un échelon structurant, notamment pour l'organisation des services de l'État. Il permet aussi l'attachement à un territoire, une histoire et des espoirs partagés.

Quels défis pour le vieillissement et la jeunesse ?

Pour nos aînés, nous devons favoriser le maintien à domicile et la présence humaine. La technologie peut aider, mais elle ne remplacera jamais l'attention d'un accompagnant. Il faut donc reconnaître et valoriser ces métiers. Pour la jeunesse, il faut d'abord faire confiance : la valoriser, lui donner les moyens d'être autonome et lui ouvrir des espaces de liberté. Notre rôle n'est pas de la tutorer, mais de lui permettre de prendre le monde en main.

Pourquoi rejoindre cette liste ?

J'ai choisi d'accompagner cette liste pour son positionnement clair : contester la toute-puissance du centralisme et rapprocher la décision des territoires. C'est une voie d'avenir pour notre pays. Pour 2050, je rêve d'un Haut-Rhin pleinement inscrit dans le Rhin supérieur, avec l'Alsace, l'Allemagne et la Suisse du Nord-Ouest : un espace économique, démocratique et humaniste.

Trois mots

Vision, proximité, humanisme.

Nos engagements et priorités d'action

LÉGIFÉRER

☐ 1.

Vérifier la nécessité de chaque texte avant son vote

☐ 2.

Imposer des études d'impact précises (moyens humains, matériels, numériques)

☐ 3.

Exiger des décrets d'application présentés avec le projet de loi

ASSOCIER

☐ 13.

Consulter le comité des élus avant chaque vote concernant les collectivités

☐ 14.

Créer un recueil annuel des initiatives locales réussies

☐ 15.

Rencontrer chaque année les 366 maires du Haut-Rhin

REPRÉSENTER

☐ 4.

Des sénateurs à temps plein sans autre mandat que celui de conseiller municipal

☐ 5.

Des collaborateurs mutualisés au service des élus

☐ 6.

Un comité des élus pour enrichir le travail parlementaire

VEILLER

☐ 16.

Mettre en place un grand plan santé 2050 dans le Haut-Rhin

☐ 17.

Porter un projet de département pilote en matière de justice et de sécurité

☐ 18.

Faciliter le développement de 100 écoles innovantes sur le département

FINANCER

☐ 7.

Mise en place d'un guichet des financements publics et privés

☐ 8.

Création d'un guide du financement détaillé

☐ 9.

Cinq mesures de simplifications budgétaires défendues par an

ÉVALUER

☐ 19.

Évaluation indépendante pour chaque réforme

☐ 20.

Mesurer l'impact des lois votées sur l'environnement dans le Haut-Rhin

☐ 21.

Création d'un « Tableau de bord 2050 » du Haut-Rhin

LIBÉRER

☐ 10.

Proposer 6 expérimentations législatives dans le Haut-Rhin en 6 ans

☐ 11.

Porter un projet de numérisation efficace des services publics (cf Estonie)

☐ 12.

Organiser une rencontre « Entreprendre dans le Haut-Rhin » chaque année

CONTRÔLER

☐ 22.

Rendre publics les frais de mandat des sénateurs de notre liste

☐ 23.

Siéger chacun en Commission et dans une Délégation parlementaire du Sénat

☐ 24.

Audition publique annuelle « L'État tient-il ses engagements dans le 68 ? »



**Gardez nos engagements :
on vérifie ensemble dans 6 ans
si nous avons tout réalisé !**

Notre méthode

Simplicité

Des règles claires et un appui direct.

Efficacité

Partager les solutions et faciliter vos projets.

Proximité

Être disponibles pour qu'aucun élu ne reste seul.

Notre organisation

Une permanence commune

Tous les sénateurs élus de notre liste auront une seule et même permanence.

Des collaborateurs mutualisés

Ils sont tous basés dans le Haut-Rhin avec une double expertise :

- Une expertise technique et juridique
- Une expertise territoriale avec un interlocuteur identifié pour chaque canton

Un comité des élus pour mieux légiférer

Sa composition : des élus volontaires de toutes sensibilités, de tous territoires et de toutes tailles de collectivités.

Son rôle : enrichir le travail parlementaire par l'expérience concrète du terrain, partager les difficultés liées aux textes parlementaires, mesurer l'impact sur le département.

Éclairer l'impact réel des textes avant leur examen ou durant leur application.



Notre liste

N°1



Jessica Vonderscher

N°2



Thierry Engasser

N°3



Florence Lavirotte

N°4



Sébastien Walter



Isabelle Puzzuoli

Suppléants



Charles Buttner

**Six parcours complémentaires.
Une seule ambition : être utiles aux élus du Haut-Rhin !**

Notre équipe portera au Sénat la voix d'un territoire fier de ses racines, attentif à chacun et déterminé à préparer demain.

Une voix libre, exigeante et fidèle à ses convictions.

Une loi plus simple qui protège et qui libère des contraintes administratives.

Un soutien auprès de chaque commune, de chaque initiative.

**Le dimanche 27 septembre,
Choisissez une équipe, une méthode et une ambition
Le dimanche 27 septembre,
Faisons gagner le Haut-Rhin !**

**Le Haut-Rhin au Sénat avec vous !
Le Haut-Rhin au Sénat pour vous !**



Mail : HautRhinSenat2026@gmail.com

Téléphone : 06 61 87 14 84

Site internet : hrs2026.fr ou flaschez le QR Code



Le Haut-Rhin au Sénat



hautrhinsenat2026